



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2005
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : statistiques de l'environnement

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-sixième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement. La Commission est invitée à prendre note des travaux réalisés par le Groupe de travail en 2005 et des prévisions pour 2006-2007.

* E/CN.3/2006/1.

** *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4 (E/2005/24), chap. I, sect. B.*



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-3	3
I. Travaux méthodologiques.....	4-13	3
II. Collecte de données.....	14	5
III. Formation et renforcement des capacités.....	15-16	5
IV. Manifestations conjointes.....	17	6
V. Réunions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement en 2005 et réunions prévues en 2006	18-20	6
VI. Programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement pour la période 2006-2007.....	21	6
 Annexe		
Mandat et programme de travail du Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement.....		8

Introduction

1. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement a été créé en 2003, sur une décision prise par la Commission de statistique à sa trente-quatrième session¹. Les objectifs, le mandat, l'organisation des travaux et le programme de travail du Groupe ont été approuvés par la Commission à sa trente-cinquième session, en 2004².

2. Le Groupe de travail a pour objectif principal d'ancrer solidement les statistiques de l'environnement dans les statistiques officielles en améliorant et en regroupant les données de base sur l'environnement, en renforçant la coopération et en mettant en commun les bases de connaissances et les ressources pour les travaux méthodologiques, la collecte et la diffusion de données, la formation et le renforcement des capacités, ainsi que l'organisation d'activités communes.

3. On trouvera dans le rapport ci-après un aperçu des travaux réalisés en 2005 par le Groupe de travail, et de ce qu'il compte faire en 2006 et 2007 dans les domaines évoqués plus haut.

I. Travaux méthodologiques

4. Le programme de travail du Groupe de travail pour 2004 et 2005 axait les travaux méthodologiques sur les statistiques de l'eau.

5. En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme relatif à l'eau du Système mondial de surveillance continue de l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Groupe de travail a organisé une réunion internationale de travail sur les statistiques de l'eau à Vienne, du 20 au 22 juin 2005, à l'invitation de l'Agence fédérale autrichienne de l'environnement, à laquelle ont assisté des représentants de 28 pays et de 13 organisations internationales, intergouvernementales, régionales et non gouvernementales.

6. La réunion de travail était organisée en neuf séances qui ont examiné 35 documents de travail, et dont chacune était axée sur un des neuf aspects différents des statistiques de l'eau, à savoir :

- a) Nécessité d'établir des statistiques de l'eau : informations à l'intention des décideurs;
- b) Statistiques de l'eau collectées par les organisations internationales;
- c) Comptabilité de l'eau : problèmes rencontrés et possibilités offertes;
- d) Statistiques sur les ressources en eau;
- e) Statistiques sur l'approvisionnement en eau et l'utilisation de l'eau;
- f) Statistiques sur le rejet de polluants dans les eaux du milieu ambiant;
- g) Statistiques sur la production et le traitement des eaux usées;
- h) Statistiques sur la qualité de l'eau;
- i) Statistiques nécessaires pour établir la tarification de l'eau et la consommation d'eau.

7. La réunion de travail a établi les conclusions suivantes :

a) Les statistiques de l'eau, qui sont un élément de base des informations sur l'environnement, devraient couvrir les domaines suivants : ressources en eau, approvisionnement, utilisation, traitement, qualité et aspects économiques. À l'heure actuelle, la qualité et la disponibilité des données ne répondent pas à la demande, il convient donc de remédier à cette situation;

b) Au niveau des pays, il faut faire se rencontrer les fournisseurs de données et les autres acteurs dans des réseaux intégrés d'experts, afin qu'ils collaborent pour recueillir les données les plus nécessaires et qu'ils tirent le meilleur parti des données actuellement disponibles;

c) Le renforcement des capacités aux fins de la collecte de statistiques de base sur l'eau est nécessaire dans de nombreux pays, dont certains ne disposent pas d'un service de statistiques consacrées à l'eau ou à l'environnement;

d) La comptabilité de l'eau, qui offre un cadre pour rassembler diverses données sur l'eau, est un outil utile pour assurer la gestion de l'eau. Il convient d'encourager et d'appuyer, tant sur le plan financier que technique, l'établissement et l'utilisation des comptes de l'eau;

e) Les organisations internationales doivent renseigner les fournisseurs de données sur la manière dont elles exploitent les données;

f) Les organisations régionales et internationales qui collectent des données sur l'eau doivent collaborer étroitement en vue d'améliorer l'harmonisation des données et d'éliminer les doubles emplois;

g) Il faut améliorer l'accès aux données et l'interprétation de ces données en appliquant des métadonnées normalisées;

h) Il faut mettre au point des méthodes normalisées qui serviront à rattacher des données brutes à des statistiques et des indicateurs.

8. Lors de la réunion de travail, les pays ont été invités à :

a) Institutionnaliser les statistiques de l'eau en établissant des services de statistiques consacrées à l'environnement ou à l'eau ou des structures analogues pour procéder à une collecte systématique des statistiques de l'eau;

b) Créer les réseaux nécessaires pour regrouper les fournisseurs de données sur l'eau et les autres parties prenantes afin d'assurer que les données les plus nécessaires sont collectées et qu'on tire au mieux parti des données actuellement disponibles.

9. Les participants à la réunion de travail ont fait les recommandations suivantes :

a) Établir un sous-groupe qui sera chargé d'examiner les questions susmentionnées et de coordonner les travaux réalisés par les organisations internationales dans le domaine des statistiques de l'eau;

b) Proposer des manuels et des méthodes adaptés pour aider les pays à collecter des statistiques de l'eau;

c) Étudier d'autres possibilités pour aider les pays à améliorer de manière soutenue la qualité des données.

10. Un rapport détaillé de la réunion de travail est disponible sous forme d'un document de travail.

11. À la suite de la réunion de travail, le Groupe de travail a créé un Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau, avec la participation de la Division de statistique de l'ONU, la FAO, l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme GEMS/Eau du PNUE et la Commission économique pour l'Europe (CEE). Il a examiné et approuvé le mandat et le programme de travail du Sous-Groupe à ses quatrième et cinquième séances.

12. Le Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau examine actuellement la compatibilité des questionnaires sur les statistiques de l'eau qu'utilisent les organisations internationales et certains problèmes d'ordre méthodologique liés à l'usage de ces questionnaires. Il envisage de passer en revue les projets de manuels de statistiques de l'eau et le chapitre consacré à l'eau du *Glossaire révisé des statistiques de l'environnement* et d'appliquer à titre expérimental les normes relatives aux métadonnées pour les statistiques de l'eau.

13. Le mandat et le programme de travail du Sous-Groupe figurent dans l'annexe du présent rapport.

II. Collecte de données

14. L'année 2006 sera une année de collecte de données (ces collectes se font tous les deux ans). En mars, la Division de statistique de l'ONU, conjointement avec le PNUE, adressera aux pays son questionnaire sur les statistiques de l'environnement, à l'exception des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, où la collecte de données se fera au préalable, de manière à ce qu'elle coïncide avec le calendrier d'établissement du prochain Rapport paneuropéen sur l'état de l'environnement. Ce questionnaire sera axé sur les statistiques de l'eau et des déchets. Il a été révisé en tenant compte des enseignements tirés de la précédente collecte de données et des expériences menées dans les régions. La compatibilité avec le questionnaire conjoint OCDE/Eurostat et les tableaux des comptes de l'eau a été encore renforcée. Le questionnaire a fait l'objet d'un examen par le Sous-Groupe des statistiques de l'eau. Le questionnaire conjoint OCDE/Eurostat sera envoyé aux pays membres et aux pays partenaires à la fin de 2006. Des accords d'échange de données ont été mis en place avec l'OCDE et Eurostat et sont actuellement établis avec la FAO. Les résultats de la collecte de données seront incorporés dans le rapport du PNUE intitulé *L'avenir de l'environnement mondial*, l'ouvrage de l'OCDE intitulé *Perspectives de l'environnement* et le Rapport paneuropéen sur l'état de l'environnement, qui doivent paraître en 2007.

III. Formation et renforcement des capacités

15. Le PNUE a coparrainé un atelier de formation sur les statistiques de l'environnement organisé par la Division de statistique de l'ONU, en collaboration avec le secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui s'est tenu au Sénégal, en mars 2005. La Division de statistique a coparrainé la Conférence de

l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les informations relatives à l'environnement aux fins de la prise de décisions.

16. Des activités conjointes de formation et de renforcement des capacités pour 2006 et 2007 sont actuellement envisagées, en tenant compte des programmes de travail des membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement.

IV. Manifestations conjointes

17. La prochaine réunion internationale de travail organisée par le Groupe de travail, qui se tiendra durant le deuxième trimestre de 2007, sera axée sur des problèmes d'ordre méthodologique liés aux statistiques sur l'utilisation des sols et la couverture végétale. Elle devrait se tenir à Rome et être accueillie par la FAO (sous réserve de confirmation).

V. Réunions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement en 2005 et réunions prévues en 2006

18. Le Groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2005, immédiatement après la réunion internationale de travail sur les statistiques de l'eau susmentionnée, la réunion des directeurs d'Eurostat sur les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale, tenue à Luxembourg, en novembre, et la Conférence de l'OCDE sur les informations relatives à l'environnement aux fins de la prise de décisions tenue au Mexique, en décembre. Les rapports sur les travaux de ces réunions sont disponibles sous forme de documents de travail.

19. La FAO a rejoint le Groupe de travail en qualité de membre en novembre 2005.

20. La prochaine réunion du Groupe de travail doit se tenir immédiatement après la Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques de l'environnement, qui doit être organisée par la Division de statistique de l'ONU, à New York, durant le deuxième ou le troisième trimestre de 2006. Les commissions régionales, qui ont mis en place des programmes perfectionnés de statistiques de l'environnement, seront aussi invitées aux futures réunions du Groupe de travail, à commencer par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

VI. Programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement pour la période 2006-2007

21. En 2006 et 2007, le Groupe de travail mènera les activités suivantes :

- a) Poursuite des travaux méthodologiques et d'harmonisation dans le domaine de l'eau par le Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau;
- b) Création d'un nouveau sous-groupe sur les statistiques relatives à l'utilisation des sols et la couverture végétale, qui sera chargé d'examiner les

problèmes d'ordre méthodologique dans ce domaine et de lancer les préparatifs de la prochaine réunion de travail internationale;

c) Révision des projets de chapitres du *Glossaire révisé des statistiques de l'environnement* de la Division de statistique de l'ONU, en prévision de l'élaboration d'un glossaire interinstitutions;

d) Élaboration d'une proposition en vue de la mise au point de métadonnées harmonisées pour les statistiques de l'environnement et application à titre expérimental de ces métadonnées par les sous-groupes sur les statistiques de l'eau et des ressources foncières;

e) Organisation en 2007 de la réunion internationale de travail sur les statistiques de l'utilisation de sols et de la couverture végétale;

f) Prise de décisions concernant le lancement d'activités conjointes de formation et de renforcement des capacités, compte tenu des programmes de travail communs des organisations membres.

Notes

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément n° 4 (E/2003/24)*, chap. IV, par. 2 h).

² *Ibid. 2004, Supplément n° 4 (E/2004/24 et Corr.1)*, chap. IV, par. 2 e).

Annexe

Mandat^a et programme de travail du Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement

1. Les participants à la réunion internationale de travail sur les statistiques de l'eau, organisée par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement à Vienne, en juin 2005, ont recommandé au Groupe de travail de constituer un sous-groupe sur les statistiques de l'eau qui serait chargé de coordonner les travaux réalisés par les organisations internationales dans le domaine des statistiques de l'eau, et en particulier :

a) De veiller à ce que les organisations régionales et internationales qui collectent des données sur l'eau collaborent plus étroitement en vue d'améliorer la disponibilité et l'harmonisation des données et d'éliminer les doubles emplois;

b) De définir clairement les responsabilités, de manière à ce que les pays ne soient tenus d'envoyer leurs données aux organisations internationales qu'une seule fois;

c) D'améliorer l'accès aux données provenant des sources les plus diverses, et l'interprétation de ces données, en appliquant des métadonnées normalisées;

d) De proposer et de promouvoir l'utilisation de méthodologies normalisées pour rattacher des données brutes à des statistiques et des indicateurs;

e) Faire comprendre aux pays pourquoi les organisations internationales collectent des données sur l'eau, et les informer en retour de la manière dont les données sont exploitées et des avantages qui en découlent tant sur le plan interne qu'externe.

Le Groupe de travail a décidé, lors d'une réunion organisée à la suite de la réunion internationale de travail tenue à Vienne, de créer un sous-groupe composé de bénévoles, qui serait chargé d'examiner les problèmes liés aux statistiques de l'eau douce.

2. Le Groupe de travail a examiné le projet de mandat et de programme de travail du Sous-groupe sur les statistiques de l'eau à Luxembourg, le 9 novembre 2005, et a pris les décisions suivantes à Cancún, le 1^{er} décembre 2005.

3. Le Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement sera chargé d'encourager les parties qui collectent et compilent des statistiques sur les aspects quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau douce et de leur utilisation à collaborer étroitement, en vue :

a) D'assurer la complémentarité de la collecte internationale de données, d'éliminer les doubles emplois et de partager des données et des informations sur les pays entre toutes les parties;

b) D'aider les pays à mettre au point des statistiques de l'eau (collecte de

^a Tel que révisé à l'issue de la cinquième réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement.

données, traitement des données, assurance de qualité, publication et diffusion), grâce à l'échange nécessaire des expériences, à la promotion des pratiques optimales et au renforcement des capacités.

4. Le programme de travail du Sous-Groupe comportera les tâches énumérées dans la présente annexe.

5. La Commission de statistique de l'ONU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Programme relatif à l'eau du Système mondial de surveillance continue de l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement sont convenus de participer aux travaux du Sous-Groupe. D'autres organisations internationales intéressées qui s'emploient à collecter des données sur l'eau sont les bienvenues pour contribuer aux travaux du Sous-Groupe. Des experts nationaux seront au besoin consultés sur telle ou telle question.

6. Le Sous-Groupe travaillera dans la mesure du possible en s'appuyant sur les outils informatiques. Il devrait envisager de tenir ses réunions immédiatement après d'autres réunions en vue de limiter les coûts.

7. Le mandat du Sous-Groupe prend fin le 31 décembre 2007. Le Sous-Groupe présentera un rapport annuel sur les progrès accomplis lors de la réunion du Groupe de travail. Après avoir examiné le rapport de 2007, le Groupe de travail envisagera peut-être de proroger le mandat du Sous-Groupe au-delà de 2007.

Tâches assignées au Sous-Groupe sur les statistiques de l'eau

1. Comparer et harmoniser les termes liés à l'eau et le questionnaire, ce qui pourrait mettre en évidence des définitions et des désignations incompatibles et constituer ainsi un premier pas vers l'harmonisation et l'uniformisation des divers questionnaires portant sur l'eau; et mettre au point un glossaire commun, qui sera le résultat naturel de l'effort de concordance.

2. Examiner et éliminer les incompatibilités et les doubles emplois dans les définitions et lors de la collecte des données.

3. Mettre au point une codification type pour les données sur l'eau.

4. Vérifier s'il est possible d'élaborer des directives relatives à la mise au point de métadonnées harmonisées pour les statistiques de l'environnement dans le domaine des statistiques de l'eau.

5. Évaluer les méthodes utilisées pour rattacher des mesures distinctes de la qualité de l'eau à des statistiques utiles, ou progresser vers cet objectif. Si le Sous-Groupe le juge utile, cela pourrait donner lieu à l'organisation d'une enquête auprès des pays pour savoir comment les données quantitatives sont utilisées par les décideurs et obtenir des idées sur les niveaux de qualité de l'eau (par exemple, potable, utilisable pour la pêche ou utilisable pour l'agriculture) ou les indicateurs de la qualité de l'eau.

6. Évaluer la possibilité de proposer des méthodes d'estimation et des coefficients de substitution qui peuvent être utilisés pour extraire des données

sur l'eau des données existantes, de manière à aider les pays à déterminer les données qui leur manquent.

7. Contribuer à l'élaboration de manuels de statistiques de l'eau et d'orientations méthodologiques.
 8. Contribuer à la mise au point des matériels de formation.
 9. Lancer au besoin des activités communes de formation.
-